



PL.4893  
Dépôt : M Marc Zanussi  
19.06.2002

## Motion 2 (4893)

### **La Chambre des Députés,**

- considérant que l'école publique se doit d'assurer une formation de qualité à tous les élèves ;
- estimant que la meilleure garantie pour un enseignement de qualité est une formation appropriée du personnel enseignant respectant tous les aspects de la profession;
- constatant que la pénurie du personnel breveté persistera dans les années à venir et qu'il faut dès lors pourvoir à ce que tous les chargés de cours qui remplissent les conditions d'admissibilité puissent suivre la formation prévue à l'article 1er du présent projet de loi ;

### **invite le Gouvernement**

- à admettre tous les chargés de cours remplissant les conditions d'admissibilité à la formation prévue à l'article 1er du présent projet de loi.

*J. Scheuer*  
Jos Scheuer

*[Signature]*

*[Signature]*  
Zanussi P.